



FICHE MEDIA-PRESSE MSR-Var

***Cette action est réalisée en partenariat avec la
Maison de la sécurité routière du Var (Préfecture, Département du Var).***

La **Maison de la sécurité routière du Var (MSR-Var)**, est une structure administrative créée par l'Etat (**Préfecture**) et le **Département du Var**, qui a pour missions principales :

- d'aider et d'informer les victimes d'accidents de la route et leurs familles (cellule d'aide aux victimes),
- d'informer sur la sécurité routière, de sensibiliser tous les publics,
- de favoriser le développement d'actions de prévention (conseils à projets, outils pédagogiques, intervenants, partenariats...),
- de favoriser la synergie entre les acteurs et partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Elle est placée sous l'autorité du chef du pôle sécurité routière de la préfecture du Var, au cabinet du Préfet. Son animation permanente est assurée par un agent de la préfecture, assisté de deux agents du Département du Var, co-animateurs et d'Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) bénévoles.

- **Aide aux victimes d'accidents et leurs familles**

Une mission d'aide, d'information et de documentation des victimes d'accidents de la route et de leurs familles est assurée par un spécialiste pour écouter et orienter les personnes qui ont été touchées par un accident. Cette cellule « aide aux victimes » reçoit gratuitement, sur rendez-vous et en toute confidentialité.

- **Actions de prévention**

En tant que service public spécifiquement dédié à la sécurité routière, la MSR-Var apporte conseils et assistance aux porteurs de projets pour la mise en place d'actions de prévention. Elle est l'intermédiaire entre les organisateurs (élus, entreprises, établissements scolaires...) et le réseau de partenaires institutionnels ou associatifs qui interviennent dans ce domaine. Elle dispose d'un centre de ressources documentaire (diffusion de dépliants et affiches des campagnes de communication de la Sécurité Routière) et pédagogique (matériels, outils et intervenants).

Avec ses propres ateliers, ses animateurs et les Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) bénévoles, elle participe à de multiples actions de prévention sur le terrain par an, dans tout le département, permettant de sensibiliser des milliers de varois (grand public, scolaires, milieu professionnel...)

Elle bénéficie du **soutien financier d'AGPM-Prévention** qui l'aide à se doter de matériel et d'outils pédagogiques.

Maison de la sécurité routière du Var (MSR-Var)

Préfecture du Var / Cabinet / Pôle Sécurité Routière - Boulevard du 112ème régiment d'infanterie - CS31209 - 83070 TOULON Cedex. - Tél : 0494188026 – 0675876780 – Courriel : pref-msr@var.gouv.fr
Accueil sur rendez-vous

[Retrouvez toutes les actualités et informations sur le site internet de la MSR-Var :](http://www.msr83.fr)
www.msr83.fr

[et sur son fil Twitter : @MsrVar](https://twitter.com/MsrVar)



IMPORTANT : Conformément à son règlement intérieur, la MSR-Var et ses 2 administrations fondatrices (Etat/Préfecture et Département du Var) doivent être citées dans l'article de presse.